



COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan Belgique lance sa campagne « Parce que je suis une fille... »
(5-9 mai)

La discrimination tue des millions de filles dans les pays en développement

Plan Belgique, ONG de développement qui met l'enfant au cœur de ses actions, lance aujourd'hui sa campagne « Parce que je suis une fille... ». Dans les pays en développement, durant toutes les phases de leur vie, les filles ont la vie dure. Elles ne sont pas seulement confrontées aux problèmes auxquels tous les enfants doivent faire face. Elles doivent en plus affronter des problèmes spécifiques, simplement ... parce qu'elles sont des filles. Cela hypothèque lourdement leurs chances de survie et de développement. De plus, cette discrimination les place parmi les victimes faciles de l'exploitation. À travers sa campagne, Plan Belgique veut mettre ces violations intolérables des droits des filles à l'ordre du jour et inciter la coopération au développement belge à accorder une attention accrue aux filles. Davantage d'informations sur le site de la campagne www.parcque.org.

100 millions de filles "portées disparues"

Nourrissons, enfants, adolescentes, femmes : la discrimination à l'égard des filles frappe sans distinction d'âge. Pire, elle sévit parfois avant même la naissance. En effet, on oblige souvent les femmes à avorter quand on découvre que c'est une petite fille qu'elles « risquent » de mettre au monde. Résultat : 100 millions de filles sont « portées disparues », pour la simple raison qu'on ne leur a pas laissé le temps de voir le jour.

L'avantage naturel mis à mal par la sélection culturelle

Dans les jours et les années qui suivent la naissance, les filles bénéficient d'un traitement différent, lire moins bon que celui des garçons. Bien qu'elles soient biologiquement plus fortes, ce sont majoritairement les filles qui meurent avant l'âge de 5 ans. Pour cause, elles sont moins bien nourries et soignées que leurs frères, dès lors, l'avantage biologique est rapidement compromis par un désavantage

culturel. La malnutrition constitue aussi un frein au développement physique et psychique des filles, retard qui les marquera et les handicapera tout au long de leur existence.

Les filles et l'enseignement : un défi permanent

Au cours des 20 dernières années, le nombre d'enfants qui fréquentent l'école a considérablement augmenté. Force est cependant de constater que le nombre de filles scolarisées n'a pas évolué en proportion. En effet, pas moins de 62 millions de filles n'ont pas accès à l'enseignement primaire. L'expérience démontre que les filles sont plus vite en décrochage scolaire. La cause principale est qu'elles doivent assumer toutes les tâches ménagères et n'ont donc plus le temps d'aller à l'école. Des recherches ont montré qu'en Asie du Sud, les filles consacrent chaque semaine en moyenne 25 heures de plus aux tâches ménagères que les garçons.

Exploitation et violence : le triste privilège des filles

La violence à l'égard des filles est quasiment omniprésente. Même leur foyer, où elles devraient se sentir tout particulièrement en sécurité, s'avère être un lieu à risque. L'environnement domestique est aussi le premier lieu de discrimination des filles : elles y reçoivent le message qu'elles valent moins que leurs frères. À l'école, les filles sont également victimes de violence, parfois sexuelle. En outre, les violences culturelles sont un autre facteur discriminant pour les filles. La mutilation sexuelle en est un exemple préoccupant : selon les études disponibles, 140 millions de filles en ont déjà été victimes. Chaque année, on compte 2 millions de cas supplémentaires. Si les statistiques poursuivent leur courbe actuelle, 100 millions de mineures (certaines âgées de 12 ans à peine) seront contraintes à un mariage précoce au cours des 10 années à venir.

Campagne « Parce que je suis une fille... »

Du 5 au 9 mai, Plan Belgique se mobilise pour mettre les droits des filles à l'agenda. Différentes activités sont organisées à cette fin : activité éducative dans les écoles, soirées d'information, spot télévisé, lettre d'information, magazine thématique et site développé pour la campagne www.porceque.org.

En 2005, la loi relative à la coopération internationale a été amendée. Les droits de l'enfant – filles et garçons – figurent à présent parmi les priorités de la coopération au développement officielle de la Belgique. Plan Belgique demande au ministre de la coopération au développement de tout mettre en œuvre pour que cette modification de la loi soit appliquée. Etant donné que la Convention relative aux droits de l'enfant affirme sans équivoque qu'aucune distinction sur base du sexe ne pourra être opérée entre filles et garçons, cela doit mener à une amélioration de la position des filles dans la société. Dans la réalité, les filles sont toutefois un groupe hautement vulnérable. Pour cette raison, la coopération au développement belge doit leur accorder une attention particulière.

De plus, Plan recherche des statistiques plus fiables qui permettent d'établir clairement les inégalités entre filles et garçons. Ce n'est qu'en se fondant sur de telles informations qu'un gouvernement peut développer et implémenter des mesures politiques répondant aux besoins spécifiques des filles. Jusqu'à ce jour, les filles sont trop souvent incluses dans les statistiques des enfants ou des femmes.